4 décembre 2014

N° 112 680

Contacts:
01 72 34 94 64 / 06 61 00 37 76
Frédéric Dabi / François Kraus
Francois.kraus@ifop.com

Les Français et la situation des enfants nés d'une mère porteuse à l'étranger







NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Étude réalisée pour : Association des Familles Homoparentales (ADFH)

Échantillon: Échantillon de 1 003 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et

plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge,

profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie

d'agglomération.

Mode de recueil : Les interviews ont eu lieu par questionnaire auto-administré en ligne (CAWI - Computer

Assisted Web Interview).

Dates de terrain : Du 2 au 3 décembre 2014.

Ce document présente les résultats d'une étude réalisée par l'Ifop qui respecte fidèlement

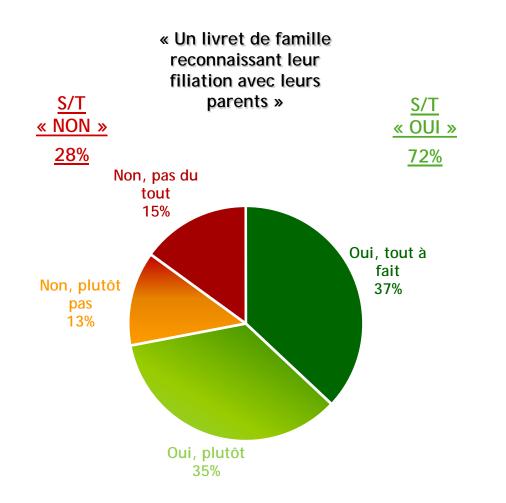
les principes scientifiques et déontologiques de l'enquête par sondage.

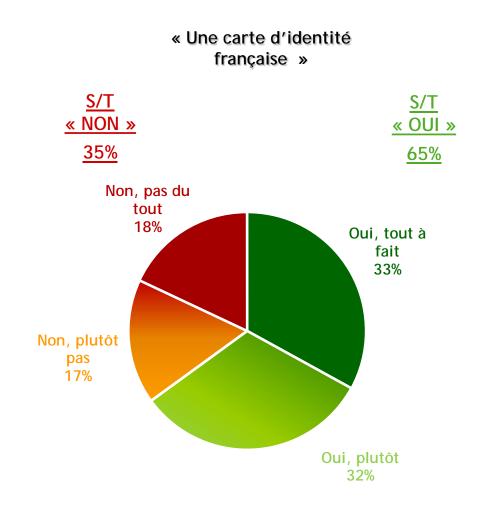


LE SOUHAIT DES FRANÇAIS CONCERNANT LA SITUATION DES ENFANTS NÉS D'UNE MÈRE PORTEUSE À L'ÉTRANGER

Actuellement, les enfants de parents français qui naissent à l'étranger se voient reconnaître automatiquement leur filiation et la nationalité française par les services de l'Etat. En revanche, compte tenu de l'interdiction de la gestation pour autrui en France, les services de l'Etat ne délivrent pas de carte d'identité et de livret de famille aux enfants nés à l'étranger par mère porteuse, y compris lorsqu'ils sont nés dans des pays (comme le Royaume-Uni, les États-Unis ou le Canada) où cette pratique est légale, encadrée et ouverte à tous les couples, hétérosexuels et homosexuels.

<u>Question</u>: Souhaitez-vous que désormais, les enfants nés par mères porteuses dans les pays où cette pratique est légale se voient délivrer comme les autres enfants nés à l'étranger de parents français...?

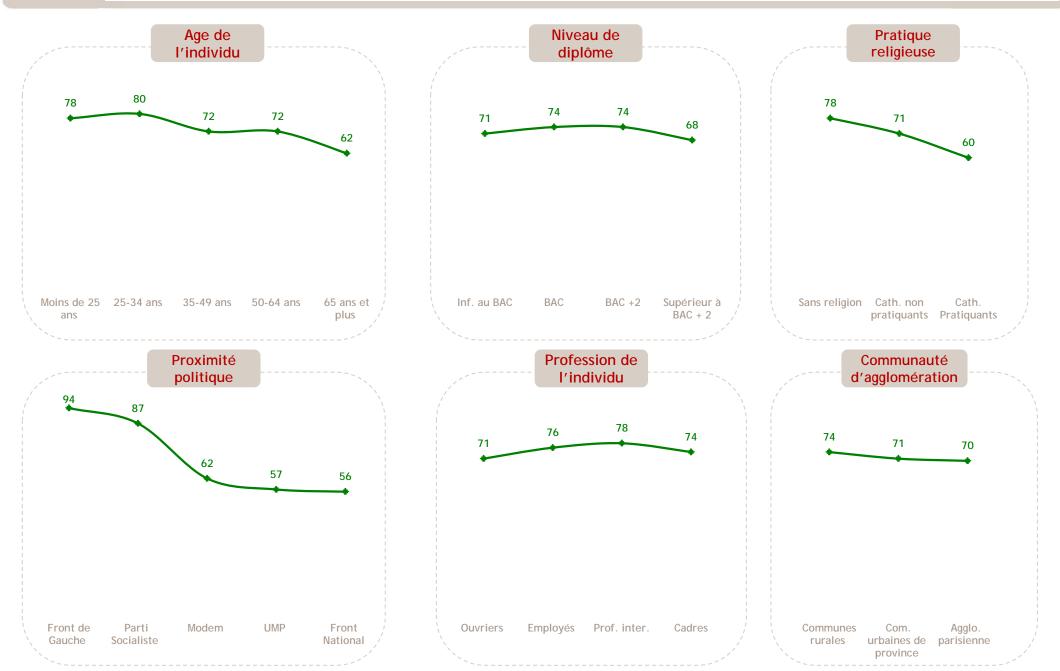






Le profil des Français favorables à ce qu'on leur délivre un livret de famille reconnaissant leur filiation

Note de lecture : 60% des catholiques pratiquants sont favorables à ce qu'on leur délivre « un livret de famille reconnaissant leur filiation »





Le profil des Français favorables à ce qu'on leur délivre une carte d'identité française

Note de lecture : 47% des sympathisants FN sont favorables à ce qu'on leur délivre « une carte d'identité française »

